



Conférence de presse du 6 juillet 2023

Fiche d'information

**Réchauffement climatique : solutions vertes contre la pénurie d'eau et les canicules**

## MESURES CONTRE LES PÉNURIES D'EAU ET LES CANICULES

Le réchauffement climatique se fait surtout sentir au niveau du cycle hydrologique : l'eau peut devenir rare d'une région ou d'une saison à l'autre, tandis que davantage de pluies causent davantage d'inondations. Une évolution qui va concerner de plus en plus la Suisse, comme la Confédération l'a montré dans son cycle hydrologique.<sup>1</sup> Pour notre pays, les conséquences prévisibles d'un changement climatique illimité sont davantage de jours caniculaires, d'étés secs, de violentes précipitations et d'hivers peu enneigés. Et leur impact sur l'agriculture, la santé mais aussi les espaces naturels et la biodiversité, est désastreux.

La crise climatique s'aggrave. Les prévisions du passé se transforment en rude réalité. Une protection climatique plus ambitieuse est nécessaire pour limiter les conséquences du réchauffement climatique. C'est pourquoi il y a 2 ans déjà les VERT-E-S ont présenté leur plan Climat « Pour une Suisse proclimatique » dès 2040.<sup>2</sup> Cependant, celui-ci n'envisageait pas encore à l'époque comment s'adapter au changement climatique. Car, malheureusement, nous n'y coupons pas : il faut mettre au point des solutions et des mesures et les réaliser. En matière de gestion hydrologique, de consommation et de capacité d'adaptation, les VERT-E-S font les propositions suivantes :

### Gestion hydrologique

#### **Nouvelle compétence fédérale pour planifier l'approvisionnement en eau et en prévenir les pénuries**

La gestion suisse des ressources hydrologiques est extrêmement fragmentée : les compétences fédérales sont limitées et s'avèrent insuffisantes pour planifier nos ressources au niveau national ou régional, prévenir les pénuries, voire y remédier.

→ initiative parlementaire de Raphaël Mahaim 23.447 « Gestion de l'or bleu en Suisse et pénuries : modifier la Constitution pour anticiper plutôt que réagir »

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20230447>

#### **Améliorer la collaboration intercantonale**

De même, les cantons sont invités à collaborer pour assurer l'approvisionnement en eau. Les VERT-E-S des cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg et Berne ont déposé dans leur Parlement respectif des interventions pour une gestion intégrée de l'eau de leur même bassin versant des 3 lacs (Morat, Neuchâtel et Bienne).

→ <https://verts-ne.ch/blog/communiquerecents/leau-cette-ressource-vitale-que-lon-doit-mieux-gerer>

→ Motion d'Adèle Thorens Goumaz 15.4006 « Encourager la gestion des eaux intégrale par bassin versant »

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20154006>

#### **Gestion hydrologique en fonction de la demande**

L'eau est actuellement avant tout gérée en fonction de l'offre et l'on cherche des solutions

<sup>1</sup> [www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/le-nccs/themes-prioritaires/cycle-hydrologique.html](http://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/le-nccs/themes-prioritaires/cycle-hydrologique.html)

<sup>2</sup> [verts.ch/campagne/planclimat](http://verts.ch/campagne/planclimat)

d'urgence en cas de pénurie. Les VERT-E-S proposent d'axer également les mesures sur la consommation.

→ Les VERT-E-S déposeront une intervention à ce sujet.

### **Usage multifonctionnel de l'eau des barrages**

Les barrages ont été construits pour produire du courant. Or, l'eau des barrages peut être utilisée de multiples façons : par exemple, comme eau potable, pour irriguer, pour l'enneigement artificiel, pour la protection incendie ou pour des activités touristiques. Les VERT-E-S prient le Conseil fédéral d'approfondir le sujet.

→ Postulat de Christophe Clivaz 23.3862 « Usage multifonctionnel de l'eau des barrages »  
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20233862>

### **Consommation d'eau**

#### **Garantir l'approvisionnement en eau potable**

Sur les 140 litres d'eau potable que chaque personne consomme par jour en Suisse, seul 1 litre est réellement bu. En périodes de pénurie hydrologique, il est essentiel de garantir l'approvisionnement en eau potable. Dès que l'eau n'a pas besoin d'être potable, il convient d'user d'alternatives comme l'eau pluviale ou les eaux usées traitées.

→ Les VERT-E-S déposeront une intervention à ce sujet.

#### **Utilisation de l'eau pluviale et recyclage des eaux usées traitées**

L'eau n'a pas besoin d'être potable pour irriguer ou pour la chasse d'eau des toilettes. En utilisant l'eau pluviale ou des eaux usées traitées, on peut mettre à disposition efficacement et à bon prix de l'eau pour de telles utilisations.

→ Motion de Delphine Klopfenstein Broggin 23.3855 « Les eaux de pluie, une ressource durable »

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20233855>

#### **Conditions de durabilité pour l'eau utilisée pour les produits importés**

De l'eau est consommée pour produire des biens importés. Cette consommation invisible peut causer des pénuries dans les pays producteurs. Une étude de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de 2012<sup>3</sup> estime que les 4/5 de l'eau utilisée pour produire les biens et les services consommés dans notre pays proviennent de l'étranger.

→ Les VERT-E-S déposeront une intervention à ce sujet.

#### **Normes de produits et dispositifs économes en eau**

Les robinets et pommeaux de douche économiques doivent devenir la norme, ainsi que d'autres aménagements techniques permettant de réduire la consommation de cette précieuse ressource qu'est l'eau. C'est une manière simple et peu coûteuse de diminuer la consommation d'eau. La Confédération peut prendre de telles mesures dans le cadre de l'économie circulaire.

→ initiative parlementaire de la CEATE-N 20.433 « Développer l'économie circulaire en Suisse »

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20200433>

---

<sup>3</sup> [www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/dfae/publikationen/alle-publikationen.html/content/publikationen/fr/deza/diverse-publikationen/wasser-fussabdruck-schweiz](http://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/dfae/publikationen/alle-publikationen.html/content/publikationen/fr/deza/diverse-publikationen/wasser-fussabdruck-schweiz)

## **Augmenter la capacité d'adaptation (résilience climatique)** **(concerne surtout les cantons et les communes)**

### **Reperméabiliser et reverdir**

Lors de canicules, la chaleur devient vite insupportable en ville et dans les agglomérations. Les nombreuses surfaces imperméabilisées absorbent le rayonnement solaire et chauffent l'environnement, ce qui entrave tant le bien-être que la santé. Les villes ont besoin de plus de vert et de bleu, pour que, grâce à des surfaces reperméabilisées, à la végétalisation et à des surfaces aquatiques ouvertes, l'évaporation crée de la fraîcheur et améliore la qualité ambiante et la biodiversité. La législation cantonale relative à la construction et à la planification peut financer ces travaux en y affectant spécifiquement une partie de la taxe sur la plus-value et en définissant des surfaces minimales à reperméabiliser dans leurs plans directeurs. Enfin, les communes peuvent édicter des prescriptions dans leurs plans d'affectation.

### **Évacuation compensatoire des eaux urbaines**

Le réchauffement climatique provoque à la fois davantage de fortes précipitations et davantage de sécheresse, ce qui requiert un dispositif permettant de mieux évacuer les eaux pluviales, de les laisser s'infiltrer et de les retenir. L'eau des fortes pluies ne doit surcharger ni les canalisations, ni l'épuration des eaux usées, mais être utilisée comme dispositif contre la sécheresse. Il s'agit d'adapter les plans d'évacuation des eaux en suivant ce principe de rétention des eaux.

### **Renaturation et revitalisation des zones fluviales**

Les écosystèmes aquatiques sont aujourd'hui déjà sous pression. Cette situation s'empire avec le réchauffement climatique, car il augmente les températures de l'eau et en diminue le débit. Des renaturations et des revitalisations tant attendues amélioreront la résilience des systèmes hydrologiques. Mesures : revitalisations accélérées, définition de zones fluviales dans les plans d'affectation ou encouragement de l'entretien des cours d'eau après revitalisation.

### **Protection des nappes phréatiques**

Les ressources en eaux souterraines sont en principe suffisantes pour nous approvisionner en eau potable. Cependant la qualité n'est pas toujours assurée, il s'agit par conséquent de protéger de manière cohérente les eaux souterraines et donc systématiquement les captages d'intérêt public et de définir des zones de protection et des aires d'alimentation.